

COMMUNE DE LA TABLE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 2 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le deux février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de LA TABLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ.

Étaient présents : Jean-François CLARAZ, Jean CAILLET, Clément JACQUEMMOZ, Chantal PERRAZ, Claudine PERRIN, Michèle ROYBON, Bernard THIABAUD, Bernard THOMAS,

Absent excusé : Michel FORAY (pouvoir à Michèle ROYBON),

Secrétaire de séance : Michèle ROYBON.

Le Maire propose à l'assemblée, qui refuse à la majorité, l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant une nouvelle demande de prêt de terrain communal pour la plantation d'arbres fruitiers. Ce point sera donc inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 22 DECEMBRE 2017 :

Il est approuvé à l'unanimité.

2 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE :

Le Maire présente une ébauche des budgets « principal » et « eau » ainsi que les projets d'investissement pour 2018 :

BUDGET GENERAL

- **Aménagement** : mise aux normes de l'assainissement du bâtiment de la mairie, mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux, aménagement du carrefour de Repidon, reprise du mur de soutènement de la voirie communale des Landaz, parking aux Landaz, dénomination des rues, reprise du mur du cimetière, sécurisation des Curtets, reprise route de la Martinette, barrière de sécurité au Pic de l'Huile, remise en état éboulement hameau des Fugains, rénovation de 6 coffrets d'éclairage public,
- **Travaux forestiers** : travaux sylvicoles parcelle 3, remise en état de la piste à Didier suite aux intempéries,
- **Agriculture** : travaux de débroussaillage de l'alpage du Champet 3me tranche,
- **Acquisitions foncières** : parcelles aux Landaz, aux Granges, au Plateau.

BUDGET EAU

- Périmètre de protection des captages (enquête publique), étude de maillage avec le Syndicat des Eaux de La Rochette.

Le Conseil Municipal valide les travaux présentés, qui seront ajustés lors de l'établissement des budgets primitifs 2018.

3 - PROGRAMME DE TRAVAUX 2018 EN FORET COMMUNALE, DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES POUR DES TRAVAUX SYLVICOLES :

Programme de travaux 2018 :

Le Maire présente à l'assemblée le programme annuel des travaux en forêt prévu par l'Office National des Forêts pour l'année 2018.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les travaux présentés et inscrits au budget primitif 2018 :

- en dépenses de fonctionnement, la somme de 7 662 € H.T. pour les travaux de maintenance de délimitation du parcellaire et du périmètre (parcelles 1, 29 et 30) et la remise en place du panneau limite avec le Bourget en Huile ainsi que la somme de 8 444 € H.T. pour les frais de garderie et la contribution de 2 €/ha,
- en dépenses d'investissement la somme de 5 200 € H.T. pour des travaux sylvicoles (dégagement parcelle 3) et la somme de 5 000 € H.T. pour les travaux d'infrastructure de remise en état de la piste à Didier suite aux intempéries,
- en recettes de fonctionnement, les recettes prévisionnelles des coupes de bois sur pieds essentiellement des parcelles 7, 19, 23 (volume 1850 m³) et diverses,
- en recettes d'investissement, les subventions prévisionnelles liées aux travaux d'investissements, soit 1 560 €.

Demande de subvention au Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes :

Des travaux sylvicoles sont envisagés cette année sur une partie de la parcelle 3, en vue d'améliorer la régénération résineuse. Leur coût estimatif est de 5 200,00 euros H.T.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les travaux sylvicoles sur une partie de la parcelle 3, sollicite l'aide financière la plus élevée possible du Conseil Régional pour permettre la réalisation de ces travaux ainsi que l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'octroi de la subvention, atteste que la commune relève du régime de T.V.A simplifié et charge le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet.

4 - TARIFICATION 2018-2019 DU GITE TOURISTIQUE AU VILLARD - CONVENTION DE GESTION AVEC LES GITES DE FRANCE SAVOIE :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les tarifs pour la période 2018-2019 et autorise le Maire à signer la convention de gestion avec Gîtes de France Savoie ainsi que tous les documents afférents.

Il sera établi un bilan en fin d'année 2018 afin d'avoir une vision sur la rentabilité de cette gestion.

5 - DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES POUR LES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT SUITE AUX INTEMPERIES ET AUX CRUES DU MOIS DE JANVIER 2018 :

Les modalités relatives au dépôt des demandes de subvention n'ont pas été encore communiquées à ce jour en mairie.

Des devis ont été réalisés pour les dégâts suivants :

- débordement du ruisseau de La Martinette et de Montmalfou,
- effondrement du chemin rural au Pont de la Guire,
- éboulements aux Fugains, aux Parelles, à la piste à Didier,

L'entreprise Roux Latour & Rolland TP est intervenue pour les travaux d'évacuation d'urgence.

Le service RTM de l'ONF est également venu constater les dégâts en forêt et aux Fugains.

La demande de subvention sera reportée au prochain conseil municipal.

6 - NOUVELLE CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CDG 73 :

Le Maire rappelle que les employeurs territoriaux doivent disposer d'un service de médecine préventive (loi n°84-53 du 26 janvier 1984). Le Centre de Gestion de la Savoie met en œuvre depuis plusieurs années ce service, dont le financement est assuré par une cotisation additionnelle établie à 0,33 % de la masse salariale. Ce taux sera de 0,36 % à compter du 1^{er} janvier 2018, du fait de la mise en place d'un psychologue du travail et de l'informatisation du service.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention d'adhésion à ce service pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2018.

7 -CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE INTERIM-REPLACEMENT DU CDG 73 :

Le Centre de Gestion de la Savoie propose un service d'intérim-remplacement permettant la mise à disposition d'agents intérimaires pour pallier aux absences momentanées de personnel ou renforcer ponctuellement le service public local.

Il propose une adhésion gratuite à ce service, qui n'engage pas l'employeur territorial à en avoir recours, seulement en cas de besoin.

Les frais relatifs à la mission d'intérim (recrutement, établissement du contrat de travail, paie, etc...) sont de 7,5 % de la rémunération brute de l'agent et de 6 % pour la mission de portage administratif (uniquement l'établissement du contrat de travail et la paie).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention d'adhésion à ce service pour une durée de 1 an, renouvelable deux fois par tacite reconduction.

8 - COTISATION 2018 A L'ESPACE BELLEDONNE :

La cotisation 2018 s'élève à 331 € pour notre commune (soit 0,75 euros par habitant). Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le versement de cette cotisation annuelle.

9 - QUESTIONS DIVERSES :

DOSSIER D'URBANISME EN COURS (information des dossiers déposés) :

- Permis de construire de Mr Grégory GIROUD aux Meiniers : création d'une terrasse, extension de l'habitation.

TRAVAUX :

en cours :

- numérotation des maisons, dénomination des rues : les plaques et panneaux de rues sont en cours de pose (une reprise est nécessaire pour le rajout du nom de la commune). Les numéros manquants seront posés.
- mise aux normes de l'assainissement du bâtiment de la mairie : une réunion préalable aux travaux est prévue le jeudi 15 février à 14h.
- miroir au Chef-lieu : la mairie a été sollicitée pour la pose d'un miroir routier vers le bassin. Celle-ci sera étudiée afin de ne pas gêner la circulation dans ce virage.

PERSONNEL :

- mise en place d'un Compte Epargne Temps : le Maire présente les modalités de sa mise en place. Un point sera fait avec l'agent concerné avant de solliciter le CDG 73.

AFFAIRES COMMUNALES / COMMISSIONS / REUNIONS :

- Communauté de Communes de Cœur de Savoie : depuis le 1^{er} janvier 2018, deux nouvelles compétences ont été prises par la Communauté de Communes : l'assainissement collectif d'une part et la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), d'autre part. Le contexte juridique de cette dernière n'est pas encore clairement défini.
- SIBRECSA : le Conseil Municipal renouvelle la demande pour une mise à disposition gracieuse des Tablerains d'une benne de compost à la Carrière courant mars prochain. Proposition de 2 sessions de formations sur la gestion éco-responsable.
- ECOLE DU BOURGET EN HUILE : les effectifs sont en baisse pour les prochaines années.

ANIMATIONS :

- Trail des Huiles : comme chaque année, l'association Belles Grimpes organise deux parcours « trail » le 18 février prochain avec un départ au Bourget en Huile. Un ravitaillement sera tenu au hameau de La Provenchère. Venez nombreux pour les encourager !
- Fête de la musique : l'association KATEDI proposera une animation en soirée au Pic de l'Huile le 16 juin.
- Expositions : l'association LULLIE prévoit plusieurs expositions estivales sur les thèmes des cartes postales, du mariage, des objets anciens de la vie quotidienne...
- 15 août : le traditionnel apéritif de la Vogue aura lieu le mercredi 15 août 2018 avec des animations musicales en fin d'après-midi.

Les prochains conseils sont prévus les vendredis 2 mars et 30 mars 2018 à 19h30.

La séance est levée à 22h15.

Le Maire,
Jean-François CLARAZ

